



LA FEDERATION COMMUNIQUE

COMPÉTITIVITÉ : SUR UN AVIS DU CESE

ÉCLAIRCIE SALUTAIRE

Lors de son assemblée plénière du 24 janvier 2018, le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) a adopté à une large majorité l'avis « Quels leviers pour renforcer la compétitivité de l'agriculture et de l'alimentation français ? » présenté par la section de l'agriculture et de l'alimentation. L'opposition à ce texte, notamment du groupe des entreprises, c'est-à-dire le patronat, démontre que cet avis, loin d'exprimer un consensus mou, s'oppose à la pensée dominante d'un « coût du travail » qui serait trop élevé et met en avant une compétitivité s'appuyant sur les atouts de nos potentiels agricoles et industriels.

L'avis dénonce le travail dévalorisé, marchandisé, considéré comme « un coût » et le situe enfin pour ce qu'il est, créateur de richesses. Quelle innovation ! Dénoncer sa précarisation généralisée dans nos professions par la multiplication de contrats atypiques, appelle à la construction de prolongements concrets. Toutefois, le texte souligne, de par l'intensification de la production, les conséquences sociales, environnementales et sanitaires catastrophiques que l'on connaît. Constatant des conditions de travail et d'emplois désastreuses, il appelle, « à un renforcement des dispositifs légaux nationaux, des conventions collectives au plus près des salariés ainsi que des effectifs et des moyens financiers alloués pour effectuer les contrôles ».

D'autre part, les enjeux de souveraineté alimentaire et la réponse aux besoins alimentaires en quantité et en qualité à des « prix socialement acceptables » y sont affirmés à plusieurs reprises. Ainsi, l'alimentation, secteur vital pour les populations, ne peut-elle être enfermée dans le carcan de la « compétitivité » vue de l'unique fenêtre patronale, celle de la rentabilité financière. Cet avis le démontre et c'est bien ce qui dérange le patronat. Certains affirment haut et fort que l'alimentation est un bien public et privatisent à tour de bras. Oui, l'alimentation est un bien public parce que l'accès à une alimentation saine et diverse est le fondement de la santé publique et sociale de la population. Secteur stratégique et vital pour l'économie et la vie des populations, il doit être extrait des logiques purement financières et capitalistes qui multiplient les désastres. Une politique agricole et agroalimentaire publique nationale réellement structurante, permettant la prise en compte des aspirations des travailleurs, salariés ou non, une protection des productions nationales, valorisant les potentiels agricoles et sauvegardant les ressources naturelles, est donc indispensable.

L'avis ouvre un champ d'investigations nouvelles qui s'inscrit dans le besoin de construire des voies d'émancipation. Qu'on le veuille ou non, l'humanité cherche à construire une société nouvelle. Cette exigence se pose avec toujours plus d'acuité à tous les niveaux.

C'est parce que le CESE est en capacité de produire des analyses et propositions de cette dimension que Macron le veut à sa botte en réduisant moyens et pouvoirs.

Montreuil, le 31 janvier 2018